

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Syndicat mixte Campus Sup Ardenne
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres restreint (phase candidature)
<b>Référence :</b>	25S01C
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le dimanche 22 juin 2025 à 17:20:01
<b>Date de clôture :</b>	Le jeudi 24 juillet 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Concours de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une école IFSI-IFAS sur le Campus Sup Ardenne à Charleville-Mézières
<b>Descriptif :</b>	Il s'agit d'un concours de maîtrise d'oeuvre restreint relatif à la construction d'une école IFSI-IFAS sur le Campus Sup Ardenne à Charleville-Mézières.

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

[ 26/06/2025 à 08:56:14 ] Bonjour,

Il est indiqué au § VI.1 que certains lots seront concernés par les études d'exécution.

Pourriez-vous nous préciser, à ce stade, quels seront ces lots ?

Cordialement.

---

[ 27/06/2025 15:00:16 ] Bonjour

*Pour faire suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous, les éléments de réponse :*

*Il s'agit d'une erreur matérielle, cette ligne ne doit pas être prise en compte. Un RAPC V02 modifié va être publié sur la plate-forme.*

*Cordialement*

*Le Service Achats Responsables*

## Questions / Réponses

[ 25/06/2025 à 17:18:32 ] Bonjour, est-il possible de levée l'exclusivité pour le BET Acoustique ?

Merci par avance pour votre retour.

---

[ 27/06/2025 14:57:55 ] Bonjour

*Pour faire suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous, les éléments de réponse :*

*La compétence acoustique n'est pas demandée. La liste des compétences requises est reprise p8 et p9 du RAPC, section VI.1).*

*De plus, il ne s'agit pas ici d'une exclusivité à proprement parler, mais les opérateurs ne pourront être retenus à concourir qu'une seule fois. Se rapprocher du RAPC p9:*

*"Un opérateur économique (co-traitant ou sous-traitant) ne pourra pas faire partie de plusieurs groupements appelés à remettre un projet."*

*Cependant, comme pour les compétences : exploitation maintenance, BIM phase chantier, SSI (en PSE), cette compétence n'est pas soumise à cette restriction.*

*Cordialement*

*Le Service Achats Responsables*

[ 25/06/2025 à 10:25:16 ] Bonjour,

Pouvons-nous avoir plus d'informations sur le programme des aménagements paysagers ?

Est-ce que la rivière sèche fait partie du périmètre opérationnel ?

D'avance merci,

Bien à vous

---

[ 27/06/2025 14:53:59 ] Bonjour

*Pour faire suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint, les éléments de réponse :*

*Conformément au schéma repris dans le RAPC p10, le périmètre d'intervention intègre la rivière sèche.*

*Cordialement*

*Le Service Achats Responsables*

[ 24/06/2025 à 10:33:20 ] Avez-vous un programme à nous faire parvenir en + du RAPC ?

## Questions / Réponses

[ 25/06/2025 15:49:34 ] Bonjour

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous, les éléments de réponse :

Pas de programme à ce stade. Le programme sera remis aux candidats retenus à concourir.

Cordialement

Le Service Achats Responsables

[ 24/06/2025 à 10:11:57 ] Bonjour,

Le planning prévisionnel évoque une durée de 42 mois (hors GPA), avez-vous des dates butoirs souhaitées, de démarrage et/ou fin de chantier ?

[ 27/06/2025 14:52:08 ] Bonjour

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous, les éléments de réponse :

L'objectif à respecter est une livraison au printemps 2029 afin de permettre une ouverture pour septembre 2029

Cordialement

Le Service Achats Responsables

[ 23/06/2025 à 16:11:57 ] Bonjour,

Page 11 du RC est noté : qualifications.

Est-ce que des qualifications professionnelles type OPQIBI sont obligatoires?

Merci

[ 25/06/2025 15:47:52 ] Bonjour

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous, les éléments de réponse :

Pas de qualification obligatoire. Le cas échéant, si vous en disposez vous pouvez les présenter.

Cordialement

Le Service Achats Responsables

[ 23/06/2025 à 12:26:05 ] Bonjour, pouvez-vous confirmer que toutes les compétences sont sous exclusivité totale?

Cordialement,

## Questions / Réponses

---

[ 25/06/2025 15:46:22 ] Bonjour

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous, les éléments de réponse :

Il ne s'agit pas ici d'une exclusivité à proprement parler, mais les opérateurs ne pourront être retenus à concourir qu'une seule fois. Se rapprocher du RAPC p9:

"Conformément aux dispositions de l'article R 2142-21 du Code de la Commande Publique, un même candidat ne pourra être mandataire de plusieurs groupements."

"Un opérateur économique (co-traitant ou sous-traitant) ne pourra pas faire partie de plusieurs groupements appelés à remettre un projet."

Cordialement

Le Service Achats Responsables

[ 23/06/2025 à 12:25:37 ] Bonjour, est-ce que la compétence "acoustique" est à intégrer dans le groupement? Si oui, est-elle sous exclusivité?

Cordialement,

---

[ 25/06/2025 15:44:34 ] Bonjour

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous, les éléments de réponse :

La liste des compétences requises est reprise p8 et p9 du RAPC, section VI.1).

Cordialement

Le Service Achats Responsables